

Zeitschrift:	Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Herausgeber:	Société de communication de l'habitat social
Band:	67 (1995)
Heft:	1
Artikel:	Pour Genève, "au fil du Rhône"
Autor:	Gfeller, Philippe
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-129343

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

POUR GENÈVE, «AU FIL DU RHÔNE»

Les genevois ont toujours craint et estimé le Rhône. Ce n'est qu'avec l'avènement de l'ère industrielle qu'ils ont su maîtriser le débouché du lac et profiter de l'énergie hydraulique. Dans le même temps les quais de la rade et la façade d'immeubles qui marquent le site ont été édifiés. Julien Descombes, architecte, et Roberto Broggini, conseiller municipal de Saint-Gervais, ont compris l'importance des transformations actuelles du site. Ils nous proposent de reprendre contact avec l'eau et de comprendre, de réinterpréter ce patrimoine industriel avant qu'il ne disparaisse.

UNE POLITIQUE URBAINE DU FONDS MUNICIPAL DE DÉCORATION

Fondé en 1950 par la volonté du Conseil municipal, le Fonds municipal de décoration de la Ville de Genève soutient et encourage les arts plastiques à Genève. Il est destiné à l'achat d'oeuvres d'art, la commande de projets, l'organisation de concours.

La commission se préoccupe de la qualité de l'environnement urbain. Ici, au lieu de procéder à des achats d'oeuvres d'art disposées ensuite dans l'espace public, elle a voulu contribuer à une opération générale d'embellissement. Elle espère ainsi inaugurer une pratique qui intègre mieux les artistes à l'aménagement urbain, comme elle l'a fait pour les bâtiments publics.

JALONS HISTORIQUES

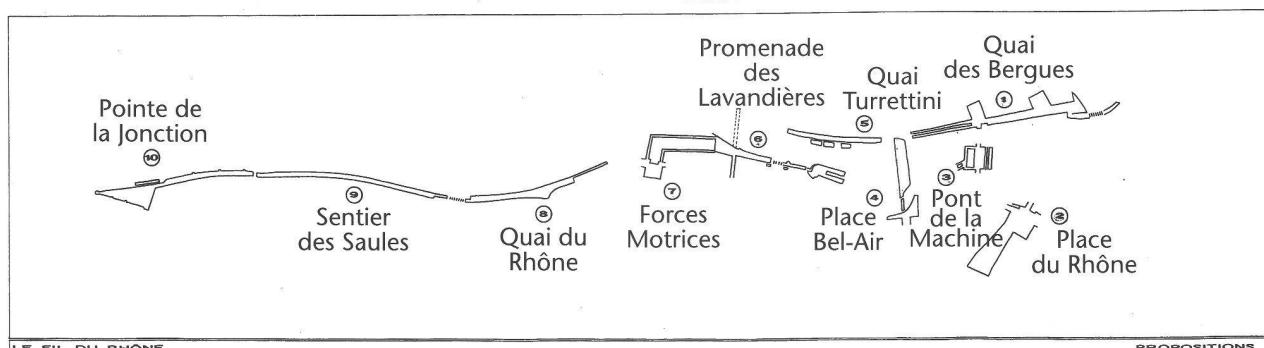
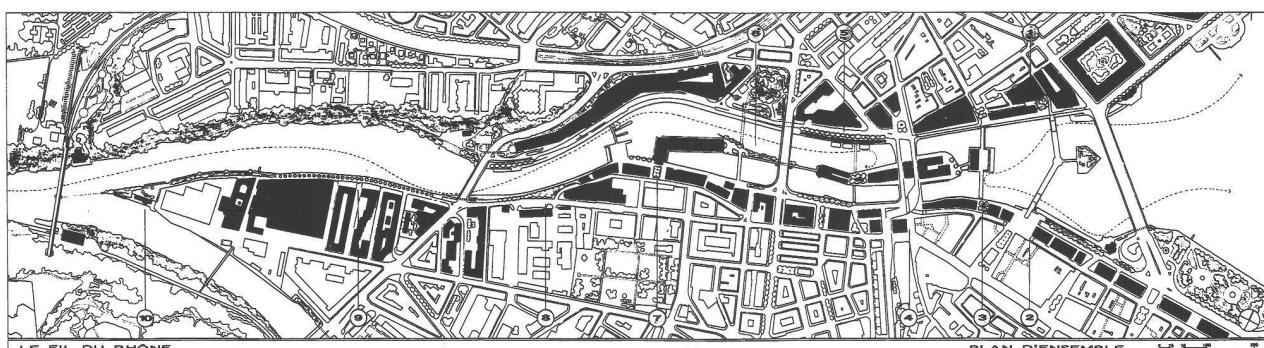
Le plan d'eau formé par l'émissaire du Léman et le Rhône constituent un «monument paysager» qui a toujours été lié à des fonctions vi-

tales pour la communauté urbaine. Il a été transformé au gré du développement de la ville et des révolutions technologiques, scientifiques et sociales.

Entre 1830 et 1840 a été conçu l'ensemble des Bergues par l'ingénieur Guillaume-Henri Dufour, avec le dessin des quais des deux rives, le pont relié à l'île Rousseau et la première Machine servant au pompage et à la distribution de l'eau.

En 1884, le Procès du Léman mit fin au conflit séculaire entre genevois et vaudois qui imputaient les inondations des rives lémaniques à l'encombrement du Rhône par les roues de moulins.

Entre 1885 et 1892, la construction de l'Usine des Forces-Motrices de la Coulouvrenière et du pont-barrage de la Machine, la division du Rhône en deux bras de hauteurs différentes à partir de la Machine, la réalisation de la digue centrale, de ses vannes et des quais occasionnèrent un gigantesque chantier dirigé par l'ingénieur Théodore Turrettini. L'opération combina la régularisation des eaux du Léman au niveau



fixé par la convention avec l'utilisation de la puissance motrice du Rhône pour assurer la distribution de l'eau, supprimer les moulins et éloigner les fabriques des rives. Aux quartiers d'ateliers se substituèrent en L'Île et sur la rive gauche des immeubles de rapport et des usines modernes.

En 1937-1939, l'architecte Maurice Braillard redessina le quai Turrettini au bas de Saint-Gervais, suite à la démolition du vieux quartier et à une correction importante du cours du Rhône. Cet ouvrage monumental en gradins de béton et de pierre fut la seule concrétisation du projet de Ville des Nations.

Entre 1972 et 1984, le vieux quartier industriel du Creux-de-Saint-Jean et de Sous-Terre fut rasé et sa topographie effacée pour céder la place à un vaste ensemble résidentiel et administratif. Le quai du Seujet et le pont Sous-Terre devaient devenir une nouvelle pénétrante routière rapide en ville.

En 1995 sera inauguré le nouveau barrage du Seujet, construit en travers du Rhône entre La Coulouvrenière et Le Seujet, pour reprendre la régulation du lac selon des techniques plus modernes et produire de l'électricité. A l'occasion un nouveau passage à travers le Rhône sera offert aux piétons et deux-roues.

RETRouver le Goût de la Promenade au Bord de l'Eau

Aujourd'hui, les parcs et les quais constituent un système de promenade continu autour de la rade, mais encore fermé par le pont du Mont-Blanc. Le projet vise à prolonger ce parcours jusqu'à la pointe de La Jonction, prenant ainsi en compte l'importance du site fluvial au cœur de la ville.

L'enjeu de cette étude est l'amélioration de la qualité des espaces urbains. Elle vise à réhabiliter les ponts, les passerelles, les têtes de ponts avec leurs places ainsi que les quais. Le but est de recréer une relation consciente entre les habitants et leur environnement, fondée sur les valeurs remarquables du paysage et la présence de l'eau. La proposition s'articule en une série de dix projets, qui représentent autant d'expérimentations, de réflexions à poursuivre, plutôt que des plans finis, intangibles.

Dans ce processus, architectes et artistes ont tenté d'élaborer des propositions communes où se complètent réflexions projectuelles et interventions artistiques. Cette confrontation de deux regards évite que l'œuvre d'art ne soit que la superposition d'un objet à une ar-

chitecture déjà constituée. Simplicité, légèreté, mobilité sont les mots clés de ces travaux. Métal et bois sont les matériaux choisis pour en exprimer les principes. L'utilisation du même vocabulaire dans les dix interventions assurera la cohérence de l'ensemble.

Continuité et Participation

Dans cette étude, l'ensemble du site fluvial a été approché dans son intégralité pour orienter les prochaines interventions des acteurs publics et privés de l'aménagement urbain. Entre ce premier canevas et les futurs projets, il s'agira de présenter un schéma directeur aux décideurs et aux constructeurs afin d'assurer la plus grande continuité possible.

Tout à la fois lieu de passage et de rencontre, l'espace public suscite inévitablement de nombreux débats lorsqu'on y intervient. Il est donc important que les riverains, les passants, les associations d'habitants ou de commerçants puissent participer à l'élaboration des projets dès leur conception.

*Philippe Gfeller
D'après Julien Descombes,
Erica Deuber-Pauli, Nicolas Rieben,
Ellen Versluiss, Nathalie Wetzel*

*Quai Turrettini. Pontons flottants pour des terrasses et débarcadère, une réinterprétation des anciens lavois.
Ville de Genève, J. Descombes. architecte.*

